

DOCUMENTATION POUR LA SGDN 8. RAPPORTS D'ATELIERS
8-1 DÉVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE DU CADRE ANALYTIQUE DE LA SGDN RÉSUMÉ
Coleman, Bright Associates; Patterson Consulting

## **Atelier sur l'environnement**

Un atelier d'une journée fut convoqué à Ottawa en septembre 2003 pour échanger sur les aspects environnementaux de la gestion des déchets de combustible nucléaire. Onze experts ont participé, venant du milieu des affaires, de l'industrie, du milieu universitaire, du gouvernement et du secteur non-gouvernemental – tous possédant une expérience reconnue de niveau senior dans la prise de décisions sur les questions environnementales. On demandait aux participants à cet atelier de donner leur avis dans deux domaines:

Les paramètres généraux qui régissent la prise de décision; et Les principales questions environnementales auxquelles il faut répondre concernant la gestion du combustible nucléaire usé.

Les discussions pendant l'atelier et les suggestions qui en ressortent sont centrées sur trois thèmes:

- La science utilisée dans la prise de décision.
- L'évaluation environnementale.
- La gouvernance.

La science utilisée dans la prise de décision — Les sciences de l'environnement sont requises pour calculer et comparer les risques reliés aux différentes solutions de gestion des déchets de combustible nucléaire. Les systèmes de surveillance doivent fournir l'information nécessaire pour mesurer les effets sur l'environnement et la performance technologique. Cette information est d'un grand intérêt et fournit un feed-back pour la gestion adaptive. L'utilisation de démarches imaginatives pour l'engagement public conduira à une meilleure appréciation de la science et de ce qu'elle signifie.

<u>Évaluation environnementale</u> – Le processus officiel d'évaluation environnementale ne devrait pas être le seul moyen de communication quand une proposition spécifique est présentée à la population. Des processus et institutions complémentaires devraient être activés. Les résultats devraient être injectés dans le processus officiel pour éclairer ses délibérations et faire la démonstration le plus tôt possible des possibilités de gestion adaptive sur cette question.

Gouvernance – Des systèmes efficaces de gouvernance, maintenant et dans le futur, exigent de la transparence, une absence de préjugés, de la compétence et une imputabilité envers la population. Les considérations environnementales sont et continueront d'être intégrées à la prise de décision de plusieurs institutions, pour des raisons d'efficacité et d'efficience. De nouvelles institutions pourraient devenir nécessaires pour augmenter le degré de confiance et/ou pour de nouvelles fonctions.

<u>Questions importantes</u> – Lors de l'examen et de l'évaluation des solutions possibles pour la gestion du combustible nucléaire usé, les questions importantes qui suivent relatives à l'environnement doivent être considérées.

1. La solution proposée considère-t-elle de façon adéquate les effets cumulatifs sur les ressources de l'écosphère (atmosphérique et terrestre, biodiversité et qualité de l'eau

douce, plans d'eau et littoraux)?

- 2. La solution proposée considère-t-elle de façon adéquate les effets sur les processus écologiques, tels que le transport des polluants dans l'atmosphère; les cycles du carbone et de l'azote; la productivité des terres inondées; la conservation des espèces menacées d'extinction?
- 3. La solution proposée prédit-elle de façon adéquate les effets sur la santé des personnes et des autres êtres vivants, à la fois à court terme et à long terme?
- 4. La solution proposée considère-t-elle de façon adéquate les effets écologiques d'une défaillance catastrophique des systèmes de confinement, y compris ceux utilisés pendant le transport, et des mesures d'urgence adéquates ont-elles été définies?
- 5. La solution proposée décrit-elle de façon adéquate les effets écologiques des incidences résiduelles à long terme qui pourraient se produire?
- 6. La solution proposée prend-elle en considération de façon adéquate les effets des changements environnementaux imposés par l'action de forces telles que les changements climatiques, la réduction de l'ozone, la glaciation, etc.?
- 7. La solution proposée tient-elle compte de façon adéquate des préoccupations du public en termes de perception du risque écologique pour les générations présentes et futures?
- 8. La solution proposée définit-elle de façon adéquate un système pour surveiller et faire rapport, en vue d'assurer une participation efficace de la population et un processus transparent de prise de décision?
- 9. La solution proposée prend-elle en considération de façon adéquate les rôles et responsabilités des institutions actuelles et de celles qui pourraient être créées, en vue d'assurer l'intégrité écologique à long terme?